

Séance extraordinaire du 26 mars 2012

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire ce vingt-sixième jour du mois de mars deux mille douze à dix-huit heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Jean-Luc Daigle, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Ann Jeffrey, Janet Jones, Anne Ladouceur, Réjean Lamontagne, Dominique Maranda, Robert Maranda, Michel Patry, Simon Théberge et Michel Turner formant quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Roy Marinelli.

Est absent : le membre du conseil de la Ville Jean-Claude Bouchard.

Assistent à la séance : Jean Dubé, directeur général, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2012-02-75

Période de questions

Environ 14 personnes assistent à la séance.

CV-2012-02-76

Audition des appels des décisions du comité de démolition refusant la démolition des bâtiments situés au 32-34 et au 36-38-40-40A, côte du Passage (secteur Lévis)

Réf. : AGR-2012-005 et AGR-2012-013

Le conseil de la Ville siège en appel des décisions du comité de démolition rendues le 20 décembre 2011, à l'effet de refuser la démolition des bâtiments situés au 32-34 et au 36-38-40-40A, côte du Passage (secteur Lévis) et entend les parties intéressées.

La mairesse appelle les parties intéressées à présenter leurs arguments.

L'audition débute à 18 h 40 et se termine à 19 h 35.

Sont entendus dans l'ordre :

- Denys Garant, à titre d'appelant, il dépose huit documents au soutien de sa présentation qui sont remis aux membres du conseil de la Ville et il répond aux questions des membres du conseil de la Ville ;
- Jocelyn Perron, architecte, présente les arguments au nom de l'appelant ;
- Marc-André Jacob du cabinet d'ingénieurs BPR, présente également les arguments au nom de l'appelant ;
- Laurence Moreau ;
- Gaston Cadrin, il dépose un document qui est remis aux membres du conseil de la Ville et à Denys Garant ;
- Anne Carrier ;
- Robert Boily.

CV-2012-02-77

Fixation de la date du prononcé des décisions concernant la démolition des bâtiments situés au 32-34 et au 36-38-40-40A, côte du Passage (secteur Lévis)

Réf. : AGR-2012-005 et AGR-2012-013

ATTENDU que l'appelant assiste à la présente séance de ce conseil ;

ATTENDU QU'il est nécessaire pour les membres du conseil de la Ville de bénéficier d'une période de réflexion afin de rendre des décisions dans les affaires concernant les appels des décisions du comité de démolition refusant la démolition des bâtiments situés au 32-34 et au 36-38-40-40A, côte du Passage (secteur Lévis) ;

ATTENDU que la mairesse mentionne qu'une décision de ce conseil sera rendue dans les meilleurs délais et au plus tard à sa séance ordinaire du 16 avril 2012 ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur

Appuyé par le conseiller Jean-Luc Daigle

De fixer au plus tard le 16 avril 2012, au cours de la séance ordinaire du conseil de la Ville prévue pour cette date, le prononcé des décisions dans le cadre des appels des décisions du comité de démolition refusant la démolition des bâtiments situés au 32, 34 et au 36, 38, 40 et 40A, côte du Passage (secteur Lévis).

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-78

Période d'intervention des membres du conseil

Aucun membre du conseil de la Ville ne prend la parole.

CV-2012-02-79

Période de questions

Une personne émet un commentaire.

CV-2012-02-80

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

À 19 heures 37, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Danielle Roy Marinelli, mairesse

Marlyne Turgeon, assistante-greffière
